



Communiqué de presse

Le 3 juin 2014

LA FAUTE SUR MER – L'AIGUILLON SUR MER

Poursuite des travaux de déconstruction des biens acquis par l'État à l'amiable et suite à expropriation en zones de solidarité

Une nouvelle phase des travaux de déconstruction des habitations acquises par l'État vient de démarrer à La Faute sur Mer et à L'Aiguillon sur Mer.

Elle concerne 7 biens à La Faute sur Mer et 6 biens à L'Aiguillon sur Mer. Certains d'entre eux présentaient des risques pour la sécurité.

Les travaux s'achèveront le 16 juin à La Faute sur Mer et le 4 juillet à L'Aiguillon sur Mer.

Les matériaux issus des déconstructions font l'objet d'un tri sélectif et d'un concassage en vue de leur réutilisation.

